

Gouvernance et gestion communautaires des ressources naturelles au Sud Bénin

Pays	Bénin
Bénéficiaire	Centre Régional de Recherche et d'Éducation pour un Développement Intégré (CREDI)
Montant total du projet	165 000 €
Montant de la subvention FFEM	65 000 € (40%)
Partenaires financiers	UICN NL (50 000 €), PPLM (50 000 €)
Durée du projet	24 mois
Signature de la convention	01 septembre 2017

CONTEXTE

Le Parc Naturel Communautaire de la Vallée du Situnga (PNCVS, 15 000 ha), situé à environ 30 km de Cotonou, abrite une riche biodiversité avec 193 espèces d'oiseaux, 51 espèces de reptiles, 400 espèces végétales et 47 espèces de mammifères dont, bien entendu, le Situnga (*Tragelaphus speikii*, EN). Cette initiative de gestion communautaire des ressources, pilotée par CREDI-ONG depuis 2007, a permis de mettre en place une structure de gestion : le Comité Territorial de Gestion du Parc (CTGP) qui implique des élus locaux, des représentants du Centre National de Gestion des Réserves de Faune (CENAGREF) et du Ministère en charge du Cadre de Vie et du Développement Durable ainsi que les populations locales et notamment les chasseurs qui restent une menace pour le Situnga malgré son statut d'espèce protégée.

Bien qu'étant une aire protégée, le PNCVS ne bénéficie, à l'heure actuelle, que d'un faible niveau de reconnaissance officiel (niveau communal) et n'est pas épargné par les menaces liées à l'expansion démographique (surexploitation de ses ressources naturelles) et aux activités néfastes pour l'environnement (extractions et exploitations forestières illégales).

OBJECTIFS

Ce projet a pour objectif de consolider l'existence de la Vallée du Situnga en améliorant l'efficacité de gestion et la gouvernance des ressources naturelles de la zone ainsi que d'étendre l'initiative de gestion communautaire aux zones humides du Sud-Bénin (les bassins de l'Ouémé et du Mono), grâce à un cofinancement de l'UICN Pays-Bas, pour devenir une aire protégée de 67 000 ha.

PRINCIPALES ACTIVITES

- Rendre la gouvernance du PNCVS plus inclusive en intégrant la commune de Zé dans le CTGP ;
- Identifier, cartographier le nouveau territoire du parc ;
- Faire reconnaître l'aire protégée à un niveau national puis international ;
- Réaliser des inventaires écologiques sur les 3 espèces phares du PNVS (Situnga, Crocodile nain et Astrild du Niger) ;
- Redynamiser l'écotourisme en réaménageant les infrastructures touristiques.

Pour en savoir plus www.credi-ong.org
 Contact projet : Martial K. KOUDERIN
martial.kouderin@credi-ong.org